

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album illustré de 22 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les deux livraisons de l'année traitent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

# La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

## MAISONS &c. A LOUER.

### MAISONS ET MAGASINS A Louer.

UNE Maison, avantageusement située pour le commerce, au coin des Rues DORCHESTER et DEWAZAR, avec un Mangard et Cour spacieuse. S'adresser à LOUIS PLAMONDON. No. 177 Rue St. Paul.

LE Magasin voisin du coin des Rues St. Paul et St. Gabriel. Ce Magasin convient surtout à un conditionnier ayant toujours été occupé comme boulangier de conditionner depuis longtemps. S'adresser à LOUIS PLAMONDON. No. 177, Rue St. Paul.

Le Magasin voisin du sousigné avec comptoir, Tablettes et Tuyaux au Gaz. S'adresser à JOHN JORDAN. 172, Rue Notre-Dame.

LA MAISON faisant front sur la rue St. Jean en arrière du Magasin ci-dessus, avec une bonne cave et les Tuyaux pour l'eau. Le bas est convenable pour une office ou Magasin. Conditions faciles. S'adresser à JOHN JORDAN. 172, Rue Notre-Dame.

UNE MAISON et VOUTE avec ses dépendances situées dans la rue Notre-Dame, voisine de la Propriété de François Perrin Ec. Pour les conditions, s'adresser à LOUIS RAYMOND PLESSIS, Grand rue du Faubourg St. Laurent, No. 162

UNE MAISON et Dépendances à Deux et Trois étages, située dans la rue St. Charles, voisine de la propriété occupée par M. Mack. Pour les conditions, s'adresser à L. RAYMOND PLESSIS, Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 162.

DEUX maisons sur la Rue Craig (coin de la Rue Côté avec glacière, écurie, etc. S'adresser à LOUIS DELAGRAVE. Rue des Commissaires à C. A. BRAULT N. P.

LA MAISON et ses dépendances le No. 4 de cette place, possession au PREMIER MAI prochain. S'adresser à JEAN BRUNEAU.

## A LOUER,

TROIS LOGEMENTS et un MAGASIN en briques à l'encolure du Quarré Papineau, avec Cave, Cour, Ecurie, Remise, &c., dans le meilleur ordre possible. QUATRE LOGEMENTS Rue Visitation, avec Ecurie, &c.

DEUX LOGEMENTS Rue Barré, Faubourg Saint Joseph, avec une spacieuse Cour, Ecurie, &c. H. LIONNAIS, Au coin des Rues Craig et St. Dominique. 5 février.

## A LOUER

Et Possession donnée au 1er Mai prochain, QUATRE de ces superbes MAISONS ou PIZZAZ de Taille, situées à Beaver Hall Terrace. Ces maisons sont finies dans le meilleur et dernier goût. Elles offrent tout le confort possible; on y trouve des Bains, commodités, glacières, remises, écuries et l'eau de l'aqueduc, &c. Leur proximité de la ville et la beauté de la situation doit les rendre très désirables pour des familles respectables. S'adresser à M. JOHN ATKINSON, No. 12, rue St. Paul, ou au Bureau de MM. ROBERTSON MASSON & Co., No. 143, rue St. Paul.—2 fév.

## BOULANGERIE A LOUER.

UNE MAISON d'un étage, avec une BOULANGERIE dans le rez-de-chaussée, coin des rues Ste. Catherine et St. Dominique. Possession le 1er octobre prochain. Prix modéré. S'adresser à G. REINHARDT, Au coin de la Grande rue St. Laurent, No. 113. 11 septembre.

## A LOUER.

LA MAISON et la VOUTE à trois étages en Pierre de Taille, faisant l'encolure des rues St. Paul et St. Joseph. Elles sont maintenant occupées par MM. Egger et Lafontaine. Possession au 1er MAI prochain. Un Bail des lieux susdits sera donné pour plusieurs années. S'adresser à JOHN OSTEL, ou à C. A. BRAULT, N. P.

UNE MAISON en Bois située en la rue St. Louis ayant quatre appartements au premier étage, chambre dans les mansardes et cuisine dans la cave, avec le spacieux terrain en dépendant, borné en front par la rue St. Louis, en arrière par la rue Craig, d'un côté par l'Hon. Viger, et de l'autre côté par le propriétaire sousigné. Possession au 1er Mai prochain. S'adresser à JOHN OSTEL, ou à C. A. BRAULT, N. P.

UNE BELLE TERRE toute en culture, située près du village St. Laurent, à 7 milles de distance de la ville de Montréal, contenant environ 60 arpents en superficie, bûche de Maison, Grange et autres bâtiments. Pour les conditions s'adresser à M. Pierre Verdon, au dit village St. Laurent; à M. François Desautels, Montréal, ou au sousigné J. A. LABADIE, N. P.

## A VENDRE de gré à gré.

UN Superbe terrain situé au faubourg St. Antoine de cette Ville, de 55 pieds de front sur toute la profondeur qu'il y a depuis la Rue St. Antoine, où il est borné en front, jusqu'à la Rue St. Janvier où il est borné en arrière, joint d'un côté à Henry Lamb Ec. et d'autre côté ou représentans Keester, avec deux maisons et autres bâtiments dessus construits. Pour les Conditions s'adresser au Sousigné, J. A. LABADIE, N. P.

## ANALYSE

De l'Etat de l'Economie Politique de J. Bte. Say. LIVRE SECOND.

DE LA DISTRIBUTION DES RICHESSES.

## CHAPITRE CINQ.

Comment les revenus se distribuent dans la société.

(Suite.)

Et qu'on ne s'imagine pas qu'un revenu, fruit d'une valeur produite, n'est pas un revenu, parce qu'il a été consommé, parce qu'il a subi sa destination qui était de pourvoir aux besoins de la société. S'il n'y avait de revenus dans une nation que l'excédant des valeurs produites sur les valeurs consommées, il résulterait de là une conséquence véritablement absurde: c'est qu'une nation qui aurait consommé, dans son année, autant de valeurs qu'elle en aurait produit, n'aurait point eu de revenu. Un homme qui a dix mille francs de rente est-il considéré comme n'ayant pas de revenu, lorsqu'il mange la totalité de ces rentes?

Tout ce qu'un particulier reçoit de profits de ses terres, de ses capitaux et de son industrie dans le courant d'une année, s'appelle son revenu annuel. La somme des revenus de tous les particuliers dont se compose une nation, forme le revenu de cette nation. Il équivaut à la valeur brute de tous ses produits. Cependant on ne peut y comprendre que le produit net de son commerce avec l'étranger; car une nation relativement à une autre, est dans la situation d'un particulier avec son voisin. Un marchand ne gagne pas la valeur entière de la denrée qu'il vend, mais seulement l'excédant de ses ventes sur ses achats. De même, quand la France envoie pour dix mille francs de soieries au Brésil et qu'elle en reçoit pour quinze mille francs de cotons, on ne saurait compter dans les productions de la France, tout à la fois les dix mille francs de soieries et les quinze mille francs de cotons. Les soieries font partie de sa production manufacturière; mais une fois qu'on les a envoyées à l'étranger, elles n'existent plus pour elle. Sa production commerciale ne consiste donc que dans les deux mille francs qui forment l'excédant de ses retours sur ses envois. Ce qu'elle a payé pour les cotons fait partie des revenus de la nation brésilienne.

Si tous les peuples de la terre ne formaient qu'une seule nation, ce que j'ai dit de la production intérieure d'une seule nation serait vrai pour cette république universelle; ses revenus seraient égaux à la valeur brute de tous ses produits. Mais du moment que l'on considère séparément les intérêts de chaque peuple, il convient d'admettre la restriction que je viens d'indiquer. Elle nous apprend qu'un peuple qui aperçut son étoile posée en croix au pied de son lit. — Non, non, s'écria-t-il, jamais! jamais! C'était le jour des jours, le jour solennel, la fête des élus; aux premières clartés de l'aube, le séminaire entier se réveillait dans l'allégresse. Un bruit joyeux remplissait les corridors du dortoir. Les plus diligents avaient déjà envahi les voitures qui devaient les conduire à Paris. Adrien, étourdi de ce tumulte inaccoutumé, s'habillait machinalement, et ne répondait pas aux accusations de paresse que ses amis lui lançaient à travers la porte et la mince cloison. Au départ, le silence le plus rigoureux fut recommandé par le supérieur, ce qui mit Adrien un peu plus à l'aise. La sainte cavalerie traversa Vaugirard et arriva de bonne heure à Saint-Sulpice, déjà tout étincelant de bougies, tout parfumé d'encens. Une foule immense remplissait l'église; l'autel était paré avec magnificence; un clergé nombreux et brillant entourait le trône où l'archevêque attirait tous les regards. Les abbés admis à l'ordination étaient rangés en demi-cercle dans le sanctuaire; les statues des évangélistes semblaient leur sourire du haut de leur piédestaux. Adrien laissait tomber sa tête sur son sein; il se fagonnait à la résignation. L'archidiacre éleva la voix et dit: — Que ceux qui doivent être ordonnés sous-diacres s'approchent. Et il les appelait chacun par son nom. Le néophyte appelé répondait: — «Adsum, je suis présent.» Adrien ne répondit rien. L'archidiacre répéta le nom; Adrien répondit: — «Absum je suis absent.» Personne n'y prit garde. Une femme fondait en larmes devant la lampe

de cette année: c'est un capital, une propriété qui passe d'une main dans une autre, soit par un échange, soit par un don, ou par un héritage. Une portion de capital, une portion de revenu, peuvent être transmis; payées en effets mobiliers, en terres, en maisons, en marchandises, en argent, la matière n'est pas ce qui nous occupe, et n'est point ce qui constitue la différence d'un fonds à un revenu: ce qui fait le revenu, c'est d'être le résultat, le produit d'un fonds de terre, d'un fonds capital, ou d'un travail industriel. Quant au producteur qui crée un produit immatériel, comme le médecin, l'avocat, la valeur qu'ils donnent, leur conseil, est un produit de leurs connaissances, de leurs talents, qui sont des fonds productifs; si c'est un négociant qui achète ce conseil, le négociant donne en échange, un des produits de son commerce, transformé en argent. L'un et l'autre ont consommé chacun de leur côté leur propre revenu, mais transformé de la manière qui leur a le mieux convenu.

La monnaie sert à faire circuler d'une main dans une autre des valeurs qui sont ou des portions de revenus ou des portions de capital; mais elle-même n'est point un revenu de l'année, parce qu'elle n'est point un produit de l'année. C'est le produit d'un commerce plus ou moins ancien. Cet argent circulait l'année passée, la précédente, le siècle dernier; il n'a rien acquis depuis ce temps; et même si la valeur de ce métal a décliné, la nation est en perte sur cette portion de son capital.

Ainsi, quoique la plupart des revenus, c'est-à-dire des valeurs produites, se résolvent pendant un moment en monnaie, quoiqu'ils puissent être évalués en monnaie, ce n'est point cette monnaie, ce n'est point une somme d'argent qui fait le revenu: le revenu est la valeur avec laquelle on a acheté la somme d'argent; et comme cette valeur se trouve fort passagèrement sous forme de monnaie, les mêmes écus servent bien des fois dans l'année à payer ou à recevoir des revenus différents. Il y a même des portions de revenu qui ne prennent jamais la forme d'une somme d'argent. Un manufacturier qui nourrit ses ouvriers, leur paie une portion de leur salaire en nourriture: ce salaire, qui fait le principal revenu de l'ouvrier, est acquitté, perçu et consommé, sans avoir été un seul instant transformé en monnaie. Ainsi des domestiques, des engagés de fermes, etc.

Cela suffit, je pense, pour mettre en garde contre la confusion qui pourrait naître de l'argent que l'on tire de son revenu, avec le revenu lui-même; et il demeurerait constant que le revenu d'un particulier, ou d'une nation, n'est point l'argent qu'il reçoit en échange des produits créés par eux, mais bien ces produits eux-mêmes ou leur valeur, qui est susceptible de se mettre, par la voie des échanges, sous forme de sacs d'écus, comme sous toute autre forme quelconque. Toute valeur qu'on reçoit en argent ou autrement, et qui n'est pas le prix d'un produit créé dans l'année, ne fait point partie du revenu

## Economie Politique.

M. Richard Cobden voyage en ce moment en Italie. Nous empruntons à la Gazette de Gènes du 21 de ce mois et à des informations particulières quelques détails sur un banquet qui a été donné dans cette ville à l'illustre défenseur des principes du libre échange.

Le 16 janvier, M. Cobden a assisté à un banquet qui lui avait été offert à l'hôtel Federico. A ces réunions, présidées par le marquis d'Azeglio, non cher à l'Italie, se trouvaient un grand nombre de conseillers des puissances étrangères, de négociants tant nationaux qu'étrangers, et de personnalités de la noblesse.

Les toasts suivants ont été portés, par le marquis d'Azeglio: «A.S.M. le Roi de Sardaigne et à la famille royale! Au commerce libre et républicain! A. S. M. le Règne d'Angleterre!»

Par M. Ed. Allez, consul général de France: «A Richard Cobden! A la paix entre les nations!»

M. Allez a développé son toast à M. Cobden dans une improvisation qui a été couverte d'applaudissements.

Après avoir refusé ce vieux sophisme «qu'il ne faut pas payer tribut à l'étranger», et avoir rappelé que la Ligue Anglaise a établi un principe dont les conséquences fécondes sont applicables en tous pays, sauf la protection due aux industries naissantes qui ont l'avenir pour elles; M. Ed Allez a continué ainsi: «Cette vérité, sentie et proclamée aujourd'hui par tous les hommes éclairés en Europe, a été mise en lumière par M. Cobden, après une lutte opiniâtre, avec une éloquence, une énergie, une constance admirable. Il y a quelque un plus clairvoyant, plus juste, plus reconnaissant que qui que ce soit, et ce quelque un c'est tout le monde. Voilà pourquoi la présence de M. Cobden éveille partout la sympathie générale. Il a défendu, représenté, personnifié un grand principe, un grand intérêt, une grande et belle œuvre.

## FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

### UN SOUVENIR DE SEMINAIRE.

(Suite.)

La nuit tombait, le candide jeune homme ne vit pas l'horrible contraction qui défigura les joues pâles d'Adrien. Un instant après, les deux abbés étaient entrés dans la salle du jeu de paume, où la récréation était animée. Adrien, à la faveur du tumulte, monta au dortoir pour veiller.

Ce fut encore une de ces nuits brûlantes comme les connaissances ont échoir ces hommes infortunés qui se sont mépris sur la nature de leur organisation, qui d'abord ont déposé, en face de l'autel, la flamme intérieure qui les dévorait, parce qu'ils la croyaient sainte, et qui plus tard l'ont étouffé pour la rallumer dans un foyer profane, emportant toujours avec eux des regrets, des angoisses, des remords comme le criminel sacrilège qui a éteint la lampe du sanctuaire pour dérober les vases du tabernacle à la faveur de la nuit, et livrer ensuite les calices sacrés aux sensualités d'une lèvre impie, dans ces orgies mondaines dont s'attristent les bienheureux.

La plus fatale de ces nuits couvrit enfin Adrien de ses ténèbres, et faillit l'étouffer sous la double étreinte de la passion et du désespoir. Au pied de son lit, une main amie avait étalé, avec une certaine coquetterie séminaristique, les vêtements sacrés du sous-diaconat: une belle soutane neuve, objet d'envie pour les jeunes tonsurés: une ceinture de soie moirée, l'étole, la manipule, ces insignes des plus purs; des plus

saintes fonctions. Adrien regardait tout cela comme l'esclave regarde la chaîne qu'on va river à ses pieds. C'était le lendemain qu'il devait revêtir, à St. Sulpice, cet uniforme des soldats de Dieu. Encore quelques heures, et le doigt de l'archevêque posait entre le monde et Adrien une barrière d'airain qu'aucune puissance ne peut renverser sans donner de la joie à l'enfer et contrister les anges.

Adrien s'endormit un instant: ce fut le démon sans doute qui lui envoya ce sommeil. Une veille agitée l'eût sauvé peut-être; ce moment de repos le perdit.

Il eut un songe! Il lui semblait qu'il était dans le parc de Versailles, sur la pelouse qui mène à la grande pièce d'eau, et il entendit, à sa gauche, à travers les frémissements des feuilles, une voix qui l'appelait par son nom, une voix douce comme la première note d'amour que l'Alouette donne à l'aurore, sur la cime d'un peuplier italien. Il s'arrêta devant la statue de Diane, qui le regardait avec des yeux bleus et vivants. Une impression non ressentie encore bouleversa le pauvre Adrien endormi; il eut honte de lui-même; la statue descendit de son piédestal, et jeta autour de son cou ses bras de marbre, polis et veloutés comme l'épiderme d'une vierge de quinze ans. Les fontaines de la rotonde jouaient en petites gerbes mélodieuses; la feuille retenue de chants aériens, comme une volière à mille oiseaux; la pelouse était une mosaïque d'héliotropes qui cardaient doucement la plante des pieds nus et embaumaient l'air du plus dangereux des parfums. Adrien tomba du langueur sur le gazon; il n'entendit plus que vaguement le jeu des gerbes et le chant des oiseaux; il essaya de parler; la parole se fondit sur sa lèvre convulsive... Il se réveilla épouvanté.

A la pâle lueur de sa lampe à demi-éteinte, il

aperçut son étoile posée en croix au pied de son lit.

— Non, non, s'écria-t-il, jamais! jamais!

C'était le jour des jours, le jour solennel, la fête des élus; aux premières clartés de l'aube, le séminaire entier se réveillait dans l'allégresse. Un bruit joyeux remplissait les corridors du dortoir. Les plus diligents avaient déjà envahi les voitures qui devaient les conduire à Paris. Adrien, étourdi de ce tumulte inaccoutumé, s'habillait machinalement, et ne répondait pas aux accusations de paresse que ses amis lui lançaient à travers la porte et la mince cloison. Au départ, le silence le plus rigoureux fut recommandé par le supérieur, ce qui mit Adrien un peu plus à l'aise. La sainte cavalerie traversa Vaugirard et arriva de bonne heure à Saint-Sulpice, déjà tout étincelant de bougies, tout parfumé d'encens.

Une foule immense remplissait l'église; l'autel était paré avec magnificence; un clergé nombreux et brillant entourait le trône où l'archevêque attirait tous les regards. Les abbés admis à l'ordination étaient rangés en demi-cercle dans le sanctuaire; les statues des évangélistes semblaient leur sourire du haut de leur piédestaux. Adrien laissait tomber sa tête sur son sein; il se fagonnait à la résignation. L'archidiacre éleva la voix et dit: — Que ceux qui doivent être ordonnés sous-diacres s'approchent. Et il les appelait chacun par son nom. Le néophyte appelé répondait: — «Adsum, je suis présent.» Adrien ne répondit rien. L'archidiacre répéta le nom; Adrien répondit: — «Absum je suis absent.» Personne n'y prit garde. Une femme fondait en larmes devant la lampe

de cette année: c'est un capital, une propriété qui passe d'une main dans une autre, soit par un échange, soit par un don, ou par un héritage. Une portion de capital, une portion de revenu, peuvent être transmis; payées en effets mobiliers, en terres, en maisons, en marchandises, en argent, la matière n'est pas ce qui nous occupe, et n'est point ce qui constitue la différence d'un fonds à un revenu: ce qui fait le revenu, c'est d'être le résultat, le produit d'un fonds de terre, d'un fonds capital, ou d'un travail industriel. Quant au producteur qui crée un produit immatériel, comme le médecin, l'avocat, la valeur qu'ils donnent, leur conseil, est un produit de leurs connaissances, de leurs talents, qui sont des fonds productifs; si c'est un négociant qui achète ce conseil, le négociant donne en échange, un des produits de son commerce, transformé en argent. L'un et l'autre ont consommé chacun de leur côté leur propre revenu, mais transformé de la manière qui leur a le mieux convenu.

de cette année: c'est un capital, une propriété qui passe d'une main dans une autre, soit par un échange, soit par un don, ou par un héritage. Une portion de capital, une portion de revenu, peuvent être transmis; payées en effets mobiliers, en terres, en maisons, en marchandises, en argent, la matière n'est pas ce qui nous occupe, et n'est point ce qui constitue la différence d'un fonds à un revenu: ce qui fait le revenu, c'est d'être le résultat, le produit d'un fonds de terre, d'un fonds capital, ou d'un travail industriel. Quant au producteur qui crée un produit immatériel, comme le médecin, l'avocat, la valeur qu'ils donnent, leur conseil, est un produit de leurs connaissances, de leurs talents, qui sont des fonds productifs; si c'est un négociant qui achète ce conseil, le négociant donne en échange, un des produits de son commerce, transformé en argent. L'un et l'autre ont consommé chacun de leur côté leur propre revenu, mais transformé de la manière qui leur a le mieux convenu.

de cette année: c'est un capital, une propriété qui passe d'une main dans une autre, soit par un échange, soit par un don, ou par un héritage. Une portion de capital, une portion de revenu, peuvent être transmis; payées en effets mobiliers, en terres, en maisons, en marchandises, en argent, la matière n'est pas ce qui nous occupe, et n'est point ce qui constitue la différence d'un fonds à un revenu: ce qui fait le revenu, c'est d'être le résultat, le produit d'un fonds de terre, d'un fonds capital, ou d'un travail industriel. Quant au producteur qui crée un produit immatériel, comme le médecin, l'avocat, la valeur qu'ils donnent, leur conseil, est un produit de leurs connaissances, de leurs talents, qui sont des fonds productifs; si c'est un négociant qui achète ce conseil, le négociant donne en échange, un des produits de son commerce, transformé en argent. L'un et l'autre ont consommé chacun de leur côté leur propre revenu, mais transformé de la manière qui leur a le mieux convenu.

Un grand principe, car il a établi cette doctrine, que le libre échange est un droit non moins sacré que la propriété même, sans autres limites que les besoins du Trésor pour le bien de la société;

Un grand intérêt, puisque le libre échange, selon lui, serait à la fois avantageux au gouvernement, aux producteurs, aux consommateurs, et aux protégés eux-mêmes;

Une grande et belle œuvre, attendu que l'abolition des abus du système prohibitif, en enrichissant les nations, répandrait l'aisance dans les classes moyennes et adoucirait les souffrances de ces classes infimes pour lesquelles la sécurité de la nourriture est un bienfait aussi grand que la vie même.

Pour terminer, je résume en peu de mots les titres que M. Cobden a acquis dans son pays à notre admiration;

Il a fait de son sentiment un élan national, de sa pensée une opinion publique, de ses vœux un article de loi dans un grand royaume;

M. Cobden a répondu à cette allocution par le discours suivant:

Messieurs, qu'il me soit permis de vous adresser les plus sincères remerciements pour l'accueil aussi gracieux qu'hospitalier que je reçois au milieu de vous, et aussi pour la sympathie que vous avez témoignée en faveur de ces principes auxquels mon nom se trouve associé.

Les promoteurs de la liberté commerciale en Angleterre n'ont eu que ce but unique, faire disparaître les restrictions qui s'opposent à l'accroissement des relations commerciales entre les diverses nations de la terre. Jamais nous ne sommes descendus dans l'arène des partis politiques. Nous avons prescrit toute allusion à la forme des gouvernements; nous nous sommes soigneusement renfermés dans les limites d'une question de science économique, science qui intéresse à un égal degré la prospérité et le bonheur de chaque nation, quelle que soit la forme de son gouvernement. Où trouver, en effet, un gouvernement qui n'ait pas intérêt à gouverner un peuple riche, florissant, heureux?

J'ai foi dans le progrès du libre échange en tout pays, parce que d'un tel progrès doit résulter un avantage égal pour les gouvernements et pour les gouvernés. Il y a ici une double leçon à recueillir, leçon comprise jusqu'à présent par deux seules nations, et de laquelle on apprend comment les revenus de l'Etat peuvent augmenter par la diminution de droits de douane. Ce système de sage diminution doit être reconnu propre à accroître la population, le commerce, la richesse de la nation, et à la rendre, par conséquent, plus capable de concourir, par le moyen des impôts, aux charges de l'Etat. Et ici, pour mieux éclaircir ma pensée, j'exposerai, messieurs, quelques faits.

Les Etats-Unis d'Amérique jouissent d'un tarif de douane qui est peut-être le plus moudré du monde entier. Et là les neuf dixièmes du revenu national proviennent des douanes.

En Angleterre, où nous sommes entrés depuis un quart de siècle dans la voie de la liberté commerciale, un tiers de notre immense revenu est fourni par les douanes.

En France, un dixième seulement des taxes publiques est tiré des perceptions douanières. Mais ce pays a fait à peine un premier pas dans le chemin qui conduit à la réforme de ses tarifs.

Quant à l'Espagne, où domine jusqu'à présent le système restrictif absolu, le revenu de la douane figure seulement pour un treizième dans le budget annuel.

En fixant les regards sur d'autres pays, je pourrais démontrer comment, à mesure qu'ils s'éloignent des maximes du libre échange, ils stérilisent davantage les ressources de leur trésor. Et ainsi, reconnaissant qu'en ce point l'intérêt des peuples se confond parfaitement avec celui de leurs gouvernements, j'ai foi pleine et entière dans la diffusion par toute la terre de ces prin-

cipes commerciaux dont je me suis fait l'humble défenseur.

Je ne saurais manquer de vous rappeler, messieurs, que l'abolition des restrictions commerciales doit être une source féconde d'avantages pour votre belle ville de Gènes.

La nature a creusé pour vous un port spacieux et profond sur les rives d'une mer qui n'est pas renommée pour ses bons ancrages; vos négocians réunissent les capitaux à l'intelligence. Je ne puis oublier que de leurs rangs sortit ce grand, ce hardi génie qui osa voguer à la découverte d'un monde. On reconnaît généralement en vous tous les éléments de la grandeur commerciale; il ne manque à votre énergie qu'un champ plus libre pour faire monter votre superbe patrie, au comble de la prospérité, prospérité durable, parce qu'elle sera fondée sur les principes de la justice et de l'humanité.

M. Cobden ayant fini de parler, l'honorable M. Aletz, consul, a porté, dans les termes suivants, le toast final:

Trois grandes découvertes comme l'a dit un économiste distingué, M. Wolowski, dans une assemblée tenue en France pour la liberté commerciale, trois grandes découvertes ont produit trois grandes révolutions dans le monde. Un peu de fer dans un tube rempli de poudre a fait croquer le système féodal; un peu de plomb fondu dans un moule d'imprimerie a affranchi la pensée humaine; un peu d'eau vaporisée doit préparer l'alliance des peuples, messieurs, il ne saurait y avoir, pour porter un toast à la paix entre les nations de circonstance plus opportune que celle qui nous rassemble; car si la liberté commerciale favorisée par la vapeur arrivait un jour à réunir les nations, elle rendrait la guerre inutile et impossible;

Inutile; en effet et l'échange des différents biens repartis sur le globe par la providence ferait jouir chaque peuple de ceux qui lui manquent, aucune nation n'aurait plus besoin de rien ravir aux autres;

Impossible: car les peuples dont la liberté commerciale embellirait l'existence respective, comprendraient que se combattre, c'est se suicider.

LA PROCHAINE MALLE ANGLAISE,

Par le Steamer de Boston du 1er d'Avril 1847  
SERA CLOSÉ AU  
Bureau de Poste de Montréal,  
LE 27 DU COURANT A 7 HEURES P. M.  
Les journaux doivent être livrés à 5 heures.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTRÉAL, 16 MARS 1847.

La situation.

Le monde politique continue à s'occuper des bruits courants, sur de prétendues ouvertures faites à l'opposition; nous ne savons pas que de telles ouvertures ont été faites à l'opposition, comme parti, mais ce que nous pouvons recueillir de toutes ces rumeurs c'est que quelques propositions ont été soumises à M. Morin. De quelle nature sont ces propositions et sous quelle forme elles lui ont été adressées, nous l'ignorons entièrement.

Mais nous le répétons encore auones ouvertures ont été faites au parti libéral, constituant l'opposition parlementaire. Les journaux ministériels ont beau crier encore à l'impraticabilité de nos hommes politiques, nous sommes prêts à prouver que tous ces articles mensongers n'ont pour but que de jeter de fausses impressions dans le public et de faire naître dans l'esprit de lord Elgin des préjugés contre les chefs du parti libéral.

En effet qu'y a-t-il dans la conduite de nos chefs pour les croire disposés à faire une opposition factieuse et inconstitutionnelle? N'ont-ils pas toujours été consistants depuis leur abandon du pouvoir en 1843? On ne les a jamais depuis appelé à joindre le gouvernement comme parti, et tous les efforts qu'a faits M. Draper pour appuyer son cabinet sur l'influence de quelques Canadiens-Français, ont été repoussés, pour quoi? parce qu'on ne peut et qu'on ne doit pas s'attendre que quand le ministère est prêt à tomber, qu'il ne peut conduire le gouvernement, l'opposition vienne à son secours. Nos hommes politiques sont dans leur droit, aujourd'hui comme ils l'étaient lors de la correspondance-Carlin.

Quelle a été, au contraire, la conduite du Cabinet depuis les élections générales? N'a-t-il pas violé tous les principes constitutionnels au point de se voir condamnés par ses propres amis? Sans l'influence personnelle de Lord Metcalfe, aurait-il eu ses quelques voix de majorité dans la Chambre? Sans les fraudes, les intrigues les plus honteuses, les aurait-ils conservés? aurait-il pu traverser la Session? Tout le monde sait ce qu'on a fait de la Question de l'Université, et tout le monde connaît également les tripotages qui ont accompagné les procédés parlementaires. Que veulent dire aujourd'hui les propositions de M. Draper? N'est-ce pas encore une insulte à faire au parti libéral, que de s'adresser à quelques individus dans ses rangs pour replâtrer son ministère? M. La Fontaine est à la tête de l'opposition; si M. Draper ne peut conduire le gouvernement, pourquoi ne suit-il pas la seule pratique constitutionnelle, celle de résigner et de laisser la place au chef de l'opposition?

Que fait-on en Angleterre dans une pareille situation? Verrait-on le chef d'un Cabinet whig s'adresser non pas au chef du parti tory, mais à un de ses amis, et l'inviter à joindre le Cabinet whig? La chose serait par trop ridicule. En Canada, en ce moment, la situation est parfaitement définie. Le Cabinet Draper est dans un état incomplet, incapable de conduire les affaires sous longtemps. Qu'y a-t-il à faire? Une coalition? une coalition n'est plus possible. Mais on nous dit: Le parti Conservateur a une grande majorité dans le Haut-Canada, voulez-vous gouverner sans eux? A cela nous pouvons répondre que ce même parti avait une majorité dans le Parlement de Lord Sydenham, quand M. Baldwin fut appelé au pouvoir avec M. LaFontaine. Ces messieurs et le parti qu'ils conduisaient en ont-ils moins eu une immense majorité tout le temps qu'ils ont été au pouvoir? Les affaires en ont-elles moins bien été pour cela? Aujourd'hui ce serait comme alors. Que MM. LaFontaine et Baldwin soient appelés à se réunir à former un Cabinet, et nous pouvons prédire que dans la Chambre actuelle ils auront une majorité.

Nous ne devons pas perdre patience, les vrais principes triompheront. Il faut que M. Draper complète son cabinet ou qu'il résigne, il n'y a pas d'alternative, c'est là ce que dit le Morning Courier ces jours passés, qui est appuyé en cela par d'autres organes de l'opinion publique. Le pays a déjà trop souffert de l'état de choses actuel.

Nous regrettons que lord Elgin ait trouvé à son arrivée ici un cabinet composé de gens sans principes et sans pudeur qui peuvent être un obstacle aux meilleures intentions d'un gouverneur, mais nous nous flattons que son bon sens et ses connaissances en fait de politique de parti

lui feront bientôt connaître la valeur de ceux qui l'entourent.

Pour terminer nous ne saurions mieux faire que de mettre sous les yeux de nos lecteurs le discours prononcé dans la Chambre des Communes, en Angleterre, par lord Elgin, alors lord Bruce, dans des circonstances qui ressemblent beaucoup à celles dans lesquelles nous sommes aujourd'hui placés. Il y avait lutte entre les whigs et les tories. Les whigs étaient entrés au pouvoir avaient fait un appel au pays. Après les élections-générales, avant l'assemblée de la législature, un membre du cabinet, lord Stanley, avait été obligé de reconnaître dans une assemblée, qu'il y avait une majorité contre le ministère. Dès ce moment dans l'opinion de lord Bruce, le cabinet devait résigner, c'était son devoir; à la réunion des chambres, lord Bruce, en secondant l'amendement à l'adresse fit le discours suivant, dont nous empruntons la traduction à la Minerve.

DISCOURS DE LORD ELGIN.

Dans la Chambre des Communes, en 1841, en secondant l'amendement de M. Wortley à l'Adresse en réponse au Discours de Sa Majesté.

Lord Bruce.— Comme représentant d'une ville commerciale importante, qui s'accroît chaque jour en population, en commerce et en richesse, et qui est destinée à jouer avant peu d'une partie considérable du commerce d'importation de ce pays, je crois de mon devoir de profiter de la première occasion de faire connaître à la chambre, que, quelque grande que soit la différence qui existe entre mes constituants et ceux de mon honorable ami qui a proposé l'amendement, par rapport aux intérêts et aux sympathies de localité, ils concourent cependant bien cordialement avec eux en adoptant, dans toute leur étendue, les sentiments renfermés dans cet amendement, qui vient d'être lu à la chambre. Comme l'amendement tend à examiner notre sympathie avec la résolution passée, dans la chambre des communes, résolution qui déclarait un manque de confiance dans les ministres actuels de Sa Majesté, il n'est pas inconvenable pour un nouveau membre quelque insignifiant et quelque obscur qu'il soit, de prendre une part saillante au soutien de cet amendement. Par le sort de cet amendement, il est tout à fait clair que l'on connaît d'une manière certaine et correcte jusqu'où s'étend la sympathie de cette chambre avec le vote de la dernière session; et je crois que les deux côtés de la chambre admettraient que, dans l'état actuel des affaires, il ne serait ni convenable ni désirable de procéder à la considération d'aucune autre affaire tant qu'on ne sera point assuré de l'étendue de cette sympathie; tant qu'on n'aura point vu clairement l'effet de la dissolution; tant qu'on n'aura point montré que le verdict du pays a rejeté ou confirmé le jugement que la dernière chambre des communes a prononcé contre les présents ministres. Après la récapitulation qui a été faite par mon honorable ami des motifs sur lesquels la chambre s'est appuyée en retirant sa confiance aux conseillers actuels de Sa Majesté, il serait tout à fait inutile pour moi d'abuser longtemps de l'attention de la chambre; mais il est un ou deux points sur lesquels je dirai quelques mots. Et, d'abord, je réfero au manifeste, que le noble lord, le secrétaire pour les colonies, a cru à propos d'adresser récemment à ses nouveaux constituants. Dans ce manifeste, le noble lord a admis une chose très importante. Elle a été publiée sans hésitation ni réserve; et, d'après le style, d'après l'avidité avec laquelle les partisans du noble lord s'emparèrent du manifeste et le commentèrent, il a le caractère et l'apparence d'une production qui n'est point éphémère. Le noble lord dans ce document a fait l'admission que la dernière dissolution du parlement avait été une défection, et que la majorité des nouveaux membres était défavorable au gouvernement de Sa Majesté. Je suis prêt à admettre que dans les cas ordinaires, le succès ne peut être l'indication du mérite; mais si jamais il y eut un cas où l'inverse de cette proposition fût une preuve d'incapacité, ou peut-être quelque chose de pire, c'est dans une occasion comme celle-ci, où les ministres responsables d'un monarque constitutionnel, travaillant sous le stigmate d'un vote de censure passé par une chambre des communes élue sous leurs propres auspices, ont conseillé au monarque, d'en appeler au corps con-

stituant, et sont complètement incapables de reprendre leur position.

Je ne mets pas en question la prérogative de la couronne; au contraire, je désire que cette prérogative soit libre et sans entraves. Les ministres qui ont avisé ainsi notre souverain ne pourraient être justifiés que sur l'hypothèse que le jugement dont ils étaient mécontents serait renversé par la voix populaire. Mais le résultat a prouvé que cette attente était vaine; et l'avis ainsi donné ayant manqué pleinement son but, il ne peut être regardé que comme une nouvelle preuve de l'incapacité de ceux qui l'ont donné, et comme aggravant le poids des accusations auxquelles ils se sont déjà assujettis. J'admets qu'avant que le noble lord se fut adressé à ses constituants, les ministres de la couronne eussent pu, avec quelque apparence de justification, dire qu'ils n'avaient eu jusqu'à ce moment, aucun moyen de s'assurer des sentiments du parlement sur leur conduite et leurs principes; mais le noble lord eut le courage de ne profiter d'aucun subterfuge de cette sorte. Il a reconnu qu'ils avaient été défaits par une étonnante majorité. Après cette admission, tout le pays fut étonné d'entendre déclarer que, nonobstant la position dans laquelle se trouvaient les ministres, les dignités et les émoluments continuaient à subsister avec autant de profusion qu'à aucune autre époque auparavant. Ou se rappellera que lorsque le noble lord fit sortir son manifeste, ce fut sous des circonstances très-particulières. Le noble lord exposait qu'il désirait connaître ce que prouverait l'état général de ces retours, afin de pouvoir se guider dans la conduite qu'il conseillera au gouvernement de suivre; mais, après s'être assuré de ce fait, le noble lord n'a-t-il dit qu'il se repentait de l'avis qu'il avait donné, ou qu'il regretta d'avoir ébranlé les fondements de la société, frivolement, et sans aucun effet? Le noble lord a-t-il considéré les souffrances des pauvres ouvriers de Bolton et d'ailleurs, qui ont souffert un tort considérable par la stagnation de leur commerce, en conséquence des discussions continuelles de ces propositions abortives? Le noble lord a-t-il dit que la seule réparation qu'il pouvait faire dans les circonstances était de remettre entre les mains de sa souveraineté le dépôt qu'elle lui avait confié, en le priant de le confier à quelque autre personne plus capable de remplir les devoirs, de cette charge?

Le noble lord a-t-il dit qu'il ne continuait à rester en emploi que dans la vue de garder un semblant de pouvoir, mais qu'il n'exercerait les fonctions du pouvoir que dans les cas d'absolue nécessité? Non, la Gazette de chaque jour donne le démenti à cela. Le ministère, dans la Gazette de chaque jour montre indomptablement qu'il est prêt à rencontrer la majorité de cette chambre; et je ne crains pas de dire que, si le service public ressemblait à ce qu'il est dans la position actuelle des partis dans cette chambre, s'il y a quelque inconvenance que le gouvernement soit défait par un amendement sur sa propre adresse, le blâme doit en retomber sur ses propres épaules. Ce cas, il est vrai, est tout à fait anormal, et je crois que dans toute l'histoire de l'Angleterre il n'y a qu'un seul exemple d'un cas semblable.

Indépendamment de l'expression générale du manque de confiance dans les ministres qui est la pierre fondamentale de cet amendement, il est en ou deux points sur lesquels je désire faire quelques remarques. Le premier, c'est que l'amendement coïncide avec l'adresse quant à la nécessité d'adopter des mesures pour éviter une défection dans le revenu. L'amendement et l'adresse s'accordent jusque là; mais je ne puis concourir avec l'adresse à attribuer tous les manquements qui sont survenus aux causes et spécifiques; je ne puis concourir avec l'adresse à déclarer que des expéditions nécessaires, entreprises pour la défense de l'honneur national, ont été la seule cause de ces manquements de fonds; car je crois qu'une dépense inconsidérée et sans jugement faite dans ce pays a beaucoup aggravé les maux dont on se plaint dans l'adresse et l'amendement; et l'énorme accroissement qui a eu lieu dans ces dernières années dans les divers estimes, est très-propre à corroborer cette opinion. Je ne saurais admettre que l'augmentation de la dépense doive être la pierre d'appoint pour l'introduction d'un nouveau système commercial et financier, à moins que ce nouveau système ne soit proposé et approuvé, à cause de son mérite particulier. Le gouvernement a eu recours à ce cri poussé pour la liberté du commerce, afin de cacher sa mauvaise régie et de pouvoir combattre ceux qui ne peuvent adopter ce cri, en les traitant comme des ennemis du peuple, mais leur tentative a complètement échoué par tout le pays. Je ne conçois pas que nous sentions sur le libre échange soient du tout

indéfinissable émotion vient tout à coup, les assaillir lorsque la prière s'échappe en accents passionnés, en paroles d'amour, en versets odorans et suaves, auxquels répondent des voix de jeunes vierges, des voix douces, comme le son qui tombe et tremble sur un timbre d'or. L'âme se fond de langueur à ces syllabes latines qui parlent de roses mystiques, de lys de Saron, des tours d'ivoire, du platane au bord des ruisseaux, des vierges belles et brunes, du bien-aimé qui attend la fille de Sion sur une couche de baume et de cinnaon. A tous ces élans emblématiques de l'Eglise et de l'époux, le néophyte se brûle, comme à un foyer profane; il se serre ses bras contre le lin blanc, contre l'étoffe bénie dont il est revêtu, et ce lin et cette étoffe donnent la flamme à ses mains qui les touchent; s'il respire, la tentation pénètre en lui avec les parfums des fleurs qui couvrent l'autel, avec l'odeur irritante de la cire et de l'encens; s'il ouvre les yeux, il voit de jeunes femmes à genoux, bien plus dangereuses dans leur pudeur sainte que la courtisane sur son char; s'il écoute, il entend leur voix; s'il se recueille et ferme les yeux, oh! alors l'enfer se charge du tableau; c'est un combat éternel entre une chair toujours faible et une pensée pieuse qui vient d'en haut et ne la sauve jamais.

C'est ainsi que la voix du monde, empruntant une langue mystique, retenait Adrien sur les marches de l'autel. Il n'avait qu'une parole à dire pour être à Dieu, si toutefois on peut être à Dieu lorsqu'on porte au fond du cœur une image à laquelle on sacrifie en secret. Dans ces jours décisifs, la pensée est si prompto qu'elle peut résumer en un instant tous les plaidoyers du monde et de Dieu. Adrien regarda autour de lui, il ne vit qu'une résignation douce et benoîte sur les visages de ses amis; il regarda l'autel et vit un abîme; il se rappela la formule des vœux et recula devant un

inévitabile parjure. Derrière lui, il vit le monde avec ses séductions, son fracas, ses folies; autre abîme, dit-il, damnation des deux côtés. Entre ces deux précipices, un ange se leva, la blonde vierge de Trianon; gracieuse image, une seule fois entrevue et à jamais présente. Adrien cressa ce fantôme, même sur le sacré parvis; il se demandait s'il pouvait l'oublier; non, non, l'apparition radieuse le suivait partout dans sa vie de prêtre, à la chaire, au confessionnal, à la consécration; elle l'enveloppera d'un tissu de sacrilèges. En ce moment où il peut encore penser à elle sans crime, que peuvent la voix de l'archevêque, le chant de l'archidiacre, les psalmodies lentes et pieuses de ses amis? Adrien est à Trianon; il foule un gazon de velours; il entend le frôlement d'une robe, le son d'une voix d'ange; il rappelle le songe de la dernière nuit; il se retrouve sous l'impression de volupté fiévreuse qui fut un crime dans son rêve, et ferme les yeux pour ne pas voir sa mère, sa pauvre mère toute joyeuse de son fils.

L'archevêque appelle Adrien par son nom. — Qui m'appelle? s'écrie le jeune homme. — Il est pâle et convulsif; ses amis l'entourent et le conduisent au prélat.

— Recevez, lui dit l'archevêque, cette étole blanche de la main de Dieu... Un grand tumulte se fait dans le sanctuaire; la cérémonie est interrompue; un cri de femme retentit dans l'église; la foule s'écoule, regarde, interroge; Adrien s'était échappé de l'autel, comme un taureau des mains du sacrificateur.

Le lendemain, dans une petite maison de Compiègne, la mère d'Adrien lui parlait ainsi; — La miséricorde de Dieu est grande, mon fils; il t'appellait à lui, tu as résisté à sa voix; mais il te pardonnera. On se sauve dans le monde comme dans l'Eglise, pourvu qu'on vive suivant les préceptes de Dieu. Tu peux encore trouver un saint bonheur dans le mariage, avec

une femme et des enfants; c'est aussi une digne vocation que celle de père de famille; élever des créatures pour aimer et servir Dieu, c'est une mission chrétienne que Dieu récompense quand elle est saintement remplie. Ecoute ta mère, Adrien; prie surtout avec foi, fermeté et confiance, afin que Dieu t'amène par la main l'épouse choisie, comme il fit autrefois pour Rebecca. Oh! tu la trouveras digne de toi celle qui est dans tes vœux; vous associerez vos deux âmes; elle sera la chair de ta chair, les os de tes os; non pleure plus, enfant, viens embrasser ta mère, ta bonne mère qui ne vit plus que de ta vie, qui souffre de tes douleurs, qui sera si heureuse de ta joie...

— Tu ne sais pas combien j'ai besoin de tes paroles ma bonne mère, lui disait Adrien; oh! parle-moi toujours ainsi; répète-moi bien que nous la chercherons cette femme céleste, que nous la découvrirons dans quelque coin de ce monde, à moins que ce ne soit un de ces anges que Dieu envoie autrefois, aux hommes lorsqu'ils étaient purs. Ta voix a déjà guéri ma fièvre, rafraîchi mon sang; je me retrouve fort et seréin... Oh! quelle horrible scène, hier à l'église! dis, ma mère, quel scandale! — Ne pensons plus à cela, mon fils... — Oui, ma mère, n'y pensons plus... C'est accablant!... — N'aimes-tu pas mieux être libre aujourd'hui de tout pacte avec l'Eglise, qu'enchaîné par des vœux qui t'auraient rendu peut-être sacrilège?... — Oh! oui! oui! ma mère, sacrilège!... Je suis calme, je suis heureux... Nous la découvrirons, n'est-ce pas?... — Qui, mon fils?... — L'ange... — Ah! oui! Adrien, l'ange de Trianon; sois tranquille... Dieu nous aidera; Dieu permet l'amour chaste. Le mariage est un sacrement...

— Sans doute, c'est un sacrement institué par Jésus-Christ, comme l'ordre... On peut se sanctifier dans tous les états... Tout le monde ne peut pas être prêtre...

— Bien, mon fils, tu viens de sourire; c'est un symptôme de guérison... Donne-moi ta main, que je tâte ton pouls... Tu n'as plus qu'une agitation bien légère... presque rien... C'est un miracle après la mauvaise nuit que tu as eue...

— Que nous avons eue, ma mère... Croyez-vous qu'elle habite Versailles?... — Qui?... — La femme...

— Ah!... mais oui, Versailles ou Paris... Nous la retrouverons, non au. Songe à ton rétablissement, c'est le plus pressé.

— Je suis tout-à-fait bien, ma mère; je puis me lever, je puis marcher; demain je veux aller à Versailles.

— Non, mon ami, attends, tu n'es pas assez fort.

Eh bien! après-demain... Crois-tu qu'elle soit riche?... — N'es-tu pas riche, toi aussi? mon bien est le tien. Tu es vingt mille francs de rente; avec ta fortune on peut prétendre à un parti de cour; jeune, riche et beau, quelle femme te refuserait pour époux? A moins que...

— A moins que?... — Si elle était déjà engagée... — Non, non, c'est impossible! Une jeune personne de seize ans au plus... O ma mère, que tu es heureuse de ne pas nimer une femme!

— Enfant!... écoute-moi: tu as passé une nuit bien agitée; crois-moi, dors un peu! le sommeil guérit; je ne te quitte pas, moi, je reste à ton chevet; je garderai ton sommeil.

— Ma bonne mère! Oui, tu as raison; je vais dormir une heure. Si mon sommeil était pénible, réveille-moi... Je crains les songes... récite, pour moi, pendant que je dors, l'hymne Te lucis

ante terminum; elle écarte les mauvais rêves. — Oui, mon enfant, que ton bon ange te couvre de ses ailes! Dors, je prie.

Quelques temps après, la ville de Compiègne se pavait des toits aux clochers; c'était une grande fête royale; le château resplendissait de toilettes; le parc était tout joyeux de bruit et de foule. Adrien, vint se mêler à cette foule pour lui emprunter un peu d'insouciance et de distractions. Mille groupes de curieux s'étaient réunis sur la terrasse du château, et tous les regards paraissaient converger sur un seul point. Adrien se laissa gagner par la contagion de la curiosité; aussi lui regarda dans la même direction; tous ces yeux suivaient avec admiration une dame magnifiquement parée. Adrien tomba de faiblesse sur ses genoux; ses voisins s'alarmèrent, et lui tendirent les mains pour le relever, car il était pâle comme un cadavre.

— La voilà, enfin! dit-il. — On le fit asseoir sur un banc de gazon... Ses deux bras étaient tendus vers l'apparition...

— Savez-vous quelle est cette femme! demandait-il à la personne qui l'avait secouru dans sa faiblesse.

— Mais oui, Monsieur, répondit-elle. — Vous le savez! — Mais tout le monde le sait, mon bon monsieur.

— L'ange de Trianon! Oh! qu'elle est belle!... Que fait-elle ici?... Elle vient de se marier... — Se marier!... Et avec qui?... — Avec qui?... — Avec le roi des Belges.

Adrien, poussa un cri lugubre et tomba la face contre terre. Mais il n'en est pas mort. Dieu et sa mère lui sont venus en aide. Adrien est aujourd'hui un excellent époux, à Batavia; il a épousé la nièce du gouverneur, et il enseigne le cathéchisme aux esclaves malais. MARY.



Le Comité des Souscripteurs pour la publication et la distribution gratuite, sous forme de pamphlet, de la LECTURE de M. PARENT sur l'Étude de l'Économie Politique, annonce une première distribution comme suit :

Table listing subscription details for 'Lecture de M. Parent' with columns for location, quantity, and price.

Chaque secrétaire d'école et chaque curé du District de Montréal trouvera un exemplaire déposé pour lui chez MM. FABRE & CIE, à Montréal.

Des copies de Agences seront établies à Québec et Trois-Rivières, nous leur adresserons les exemplaires destinés à leurs districts.

Messieurs les Souscripteurs qui n'ont pas encore reçu leurs exemplaires, sont respectueusement priés de passer chez M. D. E. PAPINEAU, Notaire, rue Notre-Dame où ces exemplaires ont été déposés pour eux.

Failite de Harkin & Badeau.

TOUTES personnes endettées à la Failite de Harkin & Badeau, sont requises de payer immédiatement aux Sousignés Syndic, au Bureau de M. Jean Bruneau rue St. Joseph, autrement leur comptes seront mis entre les mains d'un Avocat pour être collectés.

MAURICE CUVILLIER, J. D. BERNARD, JEAN BRUNEAU, Syndics.

J. N. WALKER & CIE.,

MACHINISTES,

Faubourg St. Joseph, rue Joseph, No. 65.

INFORMENT respectueusement leur amis et le public qu'ils sont maintenant prêts à exécuter et réparer toute sorte d'ouvrages en cuivre, et à poser les cloches. Ils nettoient et réparent les lampes, etc etc.

GRAND MARCHÉ! GRAND MARCHÉ!

FONDS DE MAGASIN EN BANQUEROUTE

De £3000 à £4000!!!

4e Porte à droite, en entrant sur la rue Notre-Dame, par la Place d'Armes.

LES Sousignés ayant acheté le fonds du magasin de MM. HARKIN & BADEAU, à tant dans le 2, prennent de la occasion d'informer respectueusement leurs nombreuses pratiques et le public en général, qu'il commencent à vendre au magasin de Mess. Harkin & Badeau VENDRE! le 3 du courant, et les jours suivants.

BEAUDRY & FRERE.

BANQUE D'EPARGNES

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON :

Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

- List of directors: W. Workman, Francis Hincks, A. LaRoque, V. Président, H. Mullolland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourret, Damase Masson, P. Beaubien, Joseph Grenier, L. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts, qui seront faits le et après le premier Janvier courant.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargnes de la Cité et du District, N° 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Hotel.

PORTER.

NOUS avons à offrir au public du Porter qui sans être tout à fait celui de Londres, n'en est pas pour cela moins bon.

PIGEON, DORAY et SAUVAGEAU.

Brasserie Pigeon, Montréal, 2 mars, 1847.

LA CHIMIE AGRICOLE,

Mise à la portée de tout le Monde.

OUVRAGE très simplifié, à l'usage des AGRICULTEURS CANADIENS et particulièrement des ECOLES ELEMENTAIRES, par N. AUBIN, prix 16, 24, ou 12s. la douzaine. A vendre chez E. R. FABRE & CIE.

19 Février, 1847.

AVIS.

LES Sousignés, propriétaires et tenanciers du village de St. Hyacinthe donnent avis qu'ils s'adresseront aux divers branches de la Législature Provinciale, à sa prochaine Session (ou à la suivante si les détails se trouvaient insuffisants) pour demander que le dit village soit incorporé, et que la désignation des limites du terrain qui sera sous le contrôle de la Corporation soit laissée à l'Exécutif.

- List of names: MAURICE BUCKLEY, JEAN LABATTE, ET. LECLERC, L. ARCHAMBAULT, JOS. BISTOEAU, A. ARCHAMBAULT, D. G. MORISON, F. CADORET, M. PLAMONDON, P. E. LECLERE, L. R. BLANCHARD, M. LAFRAMBOISE, C. BEAUREGARD, L. P. R. BLANCHARD, J. B. ST. DENIS, M. A. PAPINEAU, LEONARD BOIVIN, A. A. DESAULLES, GEO. F. BARNES, L. A. DESAULLES.

SITUATION D'INSTITUTRICE DEMANDEE.

UNE Dame veuve d'origine anglaise désirerait trouver une situation, dans une école à la ville ou à la campagne comme institutrice dans les langues anglaise et française. Elle préférerait enseigner dans une famille et peu fournir les meilleurs recommandation.

S'adresser à ce Bureau, Montréal 15 Janv. 1847.

VOYAGE A LA TERRE SAINTE,

PAR MESSIRE LEON GINGRAS,

DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

CET OUVRAGE impatientement attendu du public Canadien depuis plus d'un an, est prêt à être livré à l'impression. Deux volumes en octavo, beau papier, prix 6s. le volume ou 12s. pour l'ouvrage.

Le Sousigné est nommé SEUL AGENT pour Montréal. Des LISTES de Souscription seront déposées chez E. R. FABRE & CIE. et chez MM. CHAPLEAU & LAMOTHE, Libraires. Ains qu'à l'Évêché.

G. N. GUSSEIN, Agent.

Montréal, 15 janvier, 1847.

A Vendre par le Soussigné.

- 1000 QUARTS de PLAÎRE à Engrais de la meilleure qualité. 200 drabs de Grande Morue Verte, 200 quarts de Morue, 200 do Harengs d'Arichat, 200 do du Baie St. George, 200 do Maquerreau, 100 quarts Morue de Table, 50 quarts de Saumon, 200 barils de Heurre, 40 Tonnes de Melasse, 30 bouclets de Tabac en feuille de l'Amérique.

JOHN TIFFIN.

SOCIÉTÉ DISSOUE.

AVIS est par le présent donné que la société existante sous le nom et raison de Bellevue et Terroux marchands à Montréal a été dissoute le 1er déc. dernier par le consentement mutuel des deux associés soussignés. L. J. Bellevue seul, est autorisé à régler les affaires de la ci-devant société.

LOUIS J. BELIVEAU, ROBERT TERROUX.

15 Janv. 1847.

L. J. B. prend occasion d'avertir ses amis et le public qu'il continuera les affaires à la même place et qu'il s'efforcera de mériter l'encouragement de ceux qui voudront bien l'honorer de leur pratique.

VENTE DE

Marchandises d'Hiver POUR VIDER LE MAGAZIN.

J. B. BROWN avertit respectueusement que dans la vue de vider entièrement son magasin.

IL VEND MAINTENANT

Tout son fond à des prix si bas que les familles ne peuvent s'empêcher de venir le visiter et d'acheter non seulement pour le présent mais pour le futur.

MANUEL DE LA TEMPERANCE,

APPROUVÉ PAR NN. SS. LES ÉVÊQUES, PAR MR. CRINIQUEY.

A VENDRE :

A l'ÉVÊCHÉ DE MONTRÉAL, Rue St. Denis. Chez Le DR. CÔTÉ, Diogiste, Coin des rues Notre Dame et St. Denis.

1s. 3d. le volume et 12s. la douzaine.

NOUVELLE LIGNE

DE DILIGENCE POUR BURLINGTON.

TRAJET POUR \$4.

UNE Ligne de Diligence du Peuple, en Estafette, commencera à être en opération LUNDI, le 18 Janvier courant, entre BURLINGTON et MONTRÉAL, partant de cette dernière place tous les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI à DEUX heures P. M., couchant à St. Jean et repartant le lendemain matin à 7 heures pour arriver à Burlington dans la soirée du même jour.

Cette ligne de Diligence qui a été établie pour l'utilité et le confort des Marchands, ne sera pas encombrée ni arrêtée par les mallas : les Marchands qui sont en route pour l'Angleterre, via Boston ou New-York ne seront pas retenus en route par cette ligne qui sera toujours munie d'excellents chevaux et de bonnes voitures ainsi que de conducteurs attentifs et soigneux, et les Propriétaires n'écouteront rien pour contenter les voyageurs.

- List of names: J. LUCKIN, WATSON & Cie, N. BULLARD, T. CAMPBELL, VICTOR ADAMS, S. S. SKINNER.

Des EXTRAS seront toujours prêts. Toutes les commandes seront exécutées avec soin. On se charge de Paquets, etc., qui seront soigneusement remis à leur adresse. On peut s'assurer des sièges à l'Hôtel DONEGANA et de DALEY, à l'ÉCHANGE et au Bureau, à l'Hôtel FELLER, rue St. Paul.

19 Janv.

BANQUE D'EPARGNE

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL

Extrait.

Montant de aux personnes qui ont déposé le 31 Aout 1846. £10,603 1 5

20 Nov.—Montant déposé durant les trois mois finissant à cette date. £11,427 3 10

Do Montant retiré. 5,746 7 11

Augmentation depuis le 31 Aout 5,730 15 11

Cr. Montant dû aux personnes qui ont déposé à cette date. £16,833 17 4

La Banque sera ouverte comme d'ordinaire Tous les Jours de DIX heures à TROIS, et les SAMEDIS et les LUNDIS de SIX à HUIT heures.

Par ordre du Bureau JOHN COLLINS Caisier.

Banque d'Épargne de la Cité et District de Montréal, 4 déc. 1846

DILIGENCE

ENTRE

Montréal et Québec.



TRAJET EN DEUX JOURS.

LE Public est respectueusement informé que les Soussignés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera Montréal et Québec TOUS LES JOURS, (excepté les Dimanches).

Elle partira de l'Hotel Leblanc à Montréal Place de la Douane.

Le plus grand soin a été donné au choix de conducteurs soigneux et polis, et les Diligences sont très confortables.

Les passagers qui les honoreront de leur patronage, seront traités avec le plus grand soin.

La Diligence s'arrêtera aux Trois-Rivières, à l'Hotel Bernard et à l'Hotel de M. Ostrom.

Le Bureau de la Diligence sera tenu à l'HOTEL LE-BLANC, Place de la Douane, Montréal, où il y aura des extra à toute heure. Tout bagage extra doit être laissé au Bureau de la Diligence, le soir, où on y portera la plus grande attention.

W. ROBINSON, Propriétaires, T. R. LÉCOMTE, Montréal, S. S. C. HOUGH, Propriétaires, MICHEL GAUVIN, Québec, Agents à Montréal, G. LERLANG, O. GOUIN, Agent aux Trois-Rivières.

1 décembre.

LE Soussigné étant devenu acquéreur de toutes les créances dues à la FAILLITE de NOEL CINQ-MARS, avertit ceux qui doivent à la dite faille de venir payer immédiatement le montant de leur compte au No. 117, rue St. Paul, porte voisine de B. Brewster, coin de la rue St. François-Xavier, ou sinon, leurs comptes seront mis entre les mains d'un Avocat.

LOUIS PLAMONDON.

Montréal, 15 déc. 1846.

A VENDRE,

UN TERRAIN sur la rue de la Fabrique ou Marché-Neuf, de 108 pieds de front sur 80 pieds de profondeur, avec deux Maisons de 54 pieds de front chaque, y compris les passages, toitures et autres bâtisses, rapportant l'une, un loyer de £400 et l'autre un loyer de £450 par année.

2s.— Un autre terrain sur la rue St. Vincent de 156 pieds de front sur 104 pieds de profondeur avec une maison de 29 pieds et une autre de 55 pieds de front et autres bâtisses, rapportant un loyer de £200 par année.

3s.— Un autre terrain au Côteau Barron, de 270 pieds de front sur 165 de profondeur.

4s.— Un autre terrain situé au Pied du Courant, de 100 pieds de front sur 89 pieds de profondeur.

5s.— Un autre terrain situé au même lieu, de 50 pieds sur 100 pieds.

Un quart du prix seulement sera exigible après la ratification de l'acte de Vente demandé par l'acquéreur, ou quatre mois après la date d'écoulement, dans le cas où il ne serait pas demandé une telle ratification, et le reste du prix sera par termes faciles. Pour les conditions s'adresser à SERAFINO GIRALDI ou à ALEXIS GIARD, Avocat.

22 Janv.

SLEIGHS! SLEIGHS! SLEIGHS!

LES soussignés disposent maintenant de leurs fonds étendu de voitures d'Hiver, à une réduction de 25 POUR CENT de leurs prix ordinaires.

M. & P. GAVIN, Coin des rues Bleury et Craig.

Montréal 29 Janv.

MARCHANDISES ENDOMMAGÉES PAR LE FEU.

LES Soussignés ayant transporté leur Magasin au No. 1011, rue Notre-Dame, vis-à-vis MM. SAVAGE & SON, et M. SALOMON, fourrier. Remercient leurs pratiques et le public en général pour l'encouragement qu'ils ont reçu. Ils continueront à vendre leur Fond de MARCHANDISES ENDOMMAGÉES PAR LE FEU, à des prix assez bas pour que les familles y trouvent de grands avantages à les visiter. Leur magasin sera ouvert LUNDI prochain 1r MARS.

DESEVE & FRERE.

Montréal, 26 février 1847.

A VENDRE.

UN TERRAIN avec une MAISON à un étage, appartenant à dame veuve CHARLES, sur la Petite rue St. Jacques voisinant la bâtisse de la Société d'Histoire Naturelle. Une grande partie du prix d'acquisition peut demeurer entre les mains de l'acquéreur pendant un certain nombre d'année. S'adresser à JAMES COURT.

19 Fév.

A Vendre à ce Bureau.

AFFICHES

POUR MAISONS A LOUER.

Montréal, 12 février, 1847.

IMPORTANT AUX MARCHANDS & C.

LES Soussignés, agents en Canada pour la vente des MOULINS de FITZGERALD, informent le public qu'ils ont reçu plusieurs de ces célèbres Moulins qu'ils offrent en vente.

DESRIVIERES & DEMSEY, No. 23, rue St. François-Xavier.

10 nov.

GRAND ASSORTIMENT

DE POELES NOUVEAUX.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir de plusieurs Fonderies des Etats-Unis, entr'autres de celles de St. Albans, Troy, Albany et Pittsburg, outre leur assortiment complet ordinaire, une grande variété de POELES sur des modèles nouveaux et approuvés, de toutes espèces comprenant des cylindres pour brûler du charbon et du coke, des Poèles Banner, Victory, Harmer, Troy et Air tight, et les célèbres Poèles de cuisine à patente de Buck, poèles de salon à grille, Patent box Nursery Stove, les compagnons d'Hyver, poèles de salles Air tight, à air tempéré, et richement ornés. Les poèles patentés de Buck et les poèles Air tight de Troy, sont adaptés également à brûler du bois, du charbon ou du coke, et seront vendus, à l'essai, pour un mois. Il ne faut que s'en servir pour en être satisfait. Les poèles de salons, Air tight, (de différents patrons et grandeurs) sont d'un fini parfait, d'une apparence chaaste et belle, embellis par des ornements de bon goût et supérieurs en qualité et sous le rapport de la forme à tout ce qui a jamais été offert en ce genre sur le marché. Ces poèles de salons sont traités des meubles élégants et à bon marché et comme ils sont construits sur le principe des Air tight, ils sont expressément calculés pour donner beaucoup de chaleur avec peu de combustible. La quantité d'ouvrage en relief, augmente la surface rayonnante de manière à lui donner le double du pouvoir d'un poele de même dimension construit sur l'ancien plan.

Les cylindres pour brûler le charbon ou le coke pour des passages, anti-chambres ou bureaux etc., sont simples de construction, joignant à la fois, l'élégance, la beauté du travail, l'économie du charbon, et la durée; y une visite est respectueusement sollicitée.

23 Octobre.

BARRETT & HAGAR, 109 rue St. Paul.

MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, etc.

L. P. BOIVIN,

LE Susigné vient de recevoir de New-York et d'Angleterre, une partie de son assortiment d'ARTICLES EN BIJOUTERIES, et autres parmi lesquels se trouvent :

Montres en or émaillées pour Dames, Montres de riches ou Messieurs, Chaînes-Gardes en or, Chaînes-Courtes et Clefs en or, Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en acier et en or, Lorgnettes doubles en or et en acier, do simples do Epinglettes à canie, do topaz et émaillées, Boucles d'Oreilles, nouveau goût, Bagues de Dames et Mrs., en grande variété, Ecritoires (Ladies companions), plumes en or et plumes en acier.

Fusils, Broches, Paniers Français, Portemanteaux et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, Raosira de première qualité, Canifs Ciseaux, ATTENDU AUSSI—

UN assortiment étendu de Parfumerie Française de la meilleure qualité et par le Erronanga de Liverpool, une collection riche de montres patentes en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc.

Montréal, Juillet, 184 .

L. P. BOIVIN,

Orfèvre et Bijoutier.

Rue St. Paul No. 80.

VIENT de recevoir 2 caisses FAU DE COLOGNE, de J. M. FARINA, qu'il offre au gros et en détail, à des prix réduits.

9 octobre 1846.

PORCELAINE,

FAYENCE ET VERRERIES.

1200 Paniers et Boucals contenant un assortiment complet et général de tous les articles en cette ligne, à vendre à très bas prix, soit tel qu'empacé originairement ou réempacé par douzaine, à la demande des acheteurs.

H. B. SMITH & Co. Rue St. Paul, 11 sept.

F. GARLISLE,

DOREUR,

166. Rue Notre-Dame. 166.

MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoie et vernit les vieilles peintures etc, etc, etc.

No. 166 Rue Notre-Dame, vis-à-vis Messrs. Gibb et cie.

N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec expédition, à des prix modérés.

28 juillet, 1846.

MONTRES EN OR

RECEMENT reçues de Londres et de Genève, quelques Montres en Or d'une qualité supérieure, aux emblèmes de la Feuille d'Erable en relief.

A vendre par L. P. BOIVIN.

Marché-Neuf, 6 oct.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS.

15 TONNES Rum Jamaïque, 10 Barriques Brandy Martel et Hennessy, 10 ditto Gin de Keupa, 40 Balles Bouchons, 30 Quart Vins, 100 Caisse Chandelles de Damoulin et Supermaceti.

DESRIVIERES et DEMSEY.

AVIS public est par les présentes donné que M. Louis G. Normandeau de L'Assomption, et Dame Thérèse Normandeau, veuve de feu Pierre Auger, se proposent de révoquer la procuration qu'ils ont donnée, au soussigné tant que les dettes de la succession Normandeau ne seront pas acquittées, ainsi que comportait la dite procuration faisant partie de l'acte de partage passé devant M. Girouard et Brault, notaires, et tel que la leur a l'aité le soussigné par le ministère de Mr. C. A. Brault, Notaire, et en conséquence les personnes qui peuvent avoir quel que affaire à régler avec la dite succession, sont priées de s'adresser au soussigné, comme par le passé.

LOUIS DELAGRAVE, Procureur des héritiers Normandeau.

29 Janv.

JARDIN BOTANIQUE DE

GUILBAULT.

Rue Cité, derrière la banque de Montréal,

M. GUILBAULT, à l'honneur d'an

planter qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares, ce qui avec la collection qu'il possédait et que l'on reçoit en ce moment d'Europe, forme la collection la plus étendue, qui ait été offerte en Canada. Il invite les dames et messieurs à venir la visiter, afin de juger de l'étendue de la collection; on peut voir à l'établissement des espèces de plantes, qu'on ne voit pas dans les Etats, et même bien rares en Europe, venant des Indes et du Cap de Bonne-Espérance parmi lesquelles il y a des plantes qui ont coûté plus de \$50 chaque, M. G. n'a rien épargné afin d'avoir en Canada une collection qui rivalise avec celle de nos voisins. Il espère que le public saura l'apprécier.

On ne paye rien pour voir.

13 oct.

NOUVELLES MARCHANDISES.

BEAUDRY ET FRERE,

No. 127, RUE NOTRE-DAME.

(Vis-à-vis l'Eglise Anglaise.)

VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, l'Adelphi, le Catalonia, l'Eromanga et le James Campbell, et attendent par d'autres vaisseaux sur le point d'arriver, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles sont les articles suivants, savoir :

Chânes de toutes descriptions

Cashmere et mouss. de laine du dernier goût

Soie créanté et autres descriptions

Draps pilots et castors, différentes couleurs

Dreakin et Casimir

Draps fins pour Dames et Messieurs

Etoffes à veste, du dernier goût

Flanelles, Couvertes et Flaids.

Le tout à des prix très modérés.

18 septembre.

VOITURES, SLEIGHS, CARROSSES.

No. 127, Grande rue St. Laurent.

M. J. M. GAUTHIER, Facteur de Voitures, Carrosses, Sleighs, &c., No. 127, Grande rue St Laurent, quelques portes plus loin que le Nouveau Marché, informe respectueusement les habitants de Montréal, qu'il vient d'arriver de Londres et de Paris, et qu'étant en possession des patrons les plus récents et approuvés par le mode, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier, d'une manière à mériter une part du patronage public. Ses prix en toute circonstance seront raisonnables. M. G., a en mains une grande variété de Sleighs. Les réparations et le peinture de voiture seront faites avec ponctualité et la plus grande attention.

Montréal, 9 déc. 1846.

PELLETIERES.

LE soussigné a maintenant reçu par le GREAT BRITAIN, LADY SEATON et le ZEALOUS son assortiment ordinaire et choisi de Pelletieres, consistant en Martre naturelle, Ecurcull, Renard, Castor, Neutrin, Vision, Loure, Loup marin lustré et naturel et aussi des sautiers de Chevreuil de Lorette et des Raquettes.